



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00,  
Au siège de GRAND LAC**

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MOTZ	Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
MOUXY	Laurent FILIPPI	Arrivé après la 6 <sup>ème</sup> délibération
PUGNY CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

MERY Nathalie FONTAINE

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



## DÉLIBÉRATION

N° : 3      Année : 2023  
Exécutoire le : 23 FEV. 2023  
Publiée le : 23 FEV. 2023  
Visée le : 23 FEV. 2023

### MARCHES PUBLICS

#### **Marché n°2022-063 – Accord-cadre à bons de commandes pour les campagnes de mesures sur les réseaux d'assainissement, les eaux pluviales et le milieu naturel - Attribution**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, communauté d'agglomération est compétente pour l'assainissement collectif et l'eau potable.

Le marché a pour objectifs de suivre le fonctionnement hydraulique des systèmes d'assainissement de Grand Lac, de déterminer des flux de polluants collectés et de quantifier les volumes d'eaux claires parasites présentes dans les réseaux de l'ensemble du territoire de Grand Lac, mais également d'améliorer la connaissance et la gestion des ressources en eau du territoire de Grand Lac.

Les prestations demandées sont la réalisation de campagnes de mesures de débit ainsi que des prélèvements et bilans 24h dans les réseaux et/ou ouvrages (eaux potables, eaux usées et eaux pluviales) et le milieu naturel (cours d'eau, canal, captages...).

Grand Lac a lancé un marché de type accord cadre de services à bons de commande, avec un maximum annuel fixé à 200 000 € HT. La durée initiale de l'accord cadre est fixée à 1 an à compter de la date du courrier de notification, renouvelable trois fois par reconduction tacite (soit une durée maximale de marché égale à 4 ans).

Les offres des candidats retenus après examen des candidatures sont au nombre de 4 et sont appréciées et classées par ordre décroissant selon les critères prix à 60 % (sur la base de 3 devis d'aide au dépouillement) et technique à 40 %.

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres du 7 février 2023 propose de retenir la société d'ingénierie SAFEGE, dont le montant total des devis d'aide au dépouillement s'élève à 61 035 € HT (pour une moyenne des offres de 91 268 € HT).

Les crédits régulièrement inscrits seront imputés sur le budget assainissement en investissement et en fonctionnement.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée.

Aix-les-Bains, le 14 février 2023

Le Président,  
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2022-063 - Accord-cadre à bons de commandes pour les campagnes de mesures sur les réseaux d'assainissement, les eaux pluviales et le milieu naturel - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/02/2023

---

**Numéro de l'acte :** d4459 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20230214-d4459-DE

---

**Date de décision :** 14/02/2023

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)